SESSION 2023
Métropole - Antilles - Guyane - Réunion - Mayotte

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE
G1 TERRITOIRES ET SOCIÉTÉS

Série : STAV

Durée : 150 minutes

Matériel(s) et document(s) autorisé(s) : **Aucun**

Le sujet comporte 7 pages

Les candidats traiteront chaque partie sur des feuilles séparées

SUJET

Liste des documents

DOCUMENT 1 : « Zone d'éco-activités, agriculture bio et locale : une ville minière tente de créer les emplois de demain », Sophie Chapelle, novembre 2019, Basta Media.

DOCUMENT 2 : « "Germinal": comment la série adaptée d'Émile Zola s'ancre dans la réalité du XIXe siècle », Benjamin Pierret, septembre 2021, BFM TV.

<u>Première partie</u> (SESG)

1. **Le document 1 mentionne la valeur ajoutée. Définir cette notion.**
2. **Définir le chômage selon l'INSEE et préciser à quoi correspond le chômage de masse évoqué dans le document 1.**
3. **À partir d'éléments présents dans le document 1, expliquer la notion de « retombées locales » liées au projet de Loos-en-Gohelle.**
4. **À partir de vos connaissances et d'éléments présents dans le document 1, expliquer comment :** « Trente ans plus tard, le 11/19 est devenu un symbole de la transition écologique et sociale ».
5. **À partir de vos connaissances et d'éléments présents dans les documents, dans un texte d'une dizaine de lignes, proposer un avis argumenté sur la question :**
 L'État doit-il intervenir pour la requalification des sites miniers ?

Deuxième partie (ESC)

6. **En vous appuyant sur les documents, indiquer trois activités socioculturelles nouvellement créées sur les sites miniers des Hauts-de-France.**
7. **En vous appuyant sur le document 1, expliquer en quoi le facteur humain a joué un rôle important pour le passage en bio à Loos-en-Gohelle.**
8. **En vous appuyant sur le document 2, montrer l'originalité de la démarche du réalisateur de la série *Germinal*.**
9. **Expliquer la phrase présente dans le dernier paragraphe du document 2** « [Les mines] ont façonné notre territoire, elles ont façonné les hommes, elles les ont détruits, mais elles leur ont aussi donné leur identité ».
10. **En vous appuyant sur les éléments présents dans les documents et sur vos connaissances, dans un texte argumenté d'une dizaine de lignes, analyser comment ces nouveaux projets sociaux et culturels contribuent à améliorer l'image du territoire.**

DOCUMENT 1

Zone d'éco-activités, agriculture bio et locale : une ville minière tente de créer les emplois de demain

Dans l'ancien bassin minier du Pas-de-Calais, la ville de Loos-en-Gohelle expérimente un nouveau « système alimentaire » local, approvisionné en bio, tout en essayant de répondre aux difficultés sociales qui frappent une partie des habitants.

Au Nord c'étaient Les Corons[1]. La terre, c'était le charbon... À Loos-en-Gohelle, commune du Pas-de-Calais, comme dans le bassin minier qui l'environne, les hommes étaient mineurs de fond : Jusqu'à 220 000 d'entre eux ont travaillé dans la région. À Loos, cette mémoire porte un numéro : le 11/19, la dernière fosse d'extraction de charbon et ses 2 000 gueules noires[2], qui a fermé en 1986.

Trente ans plus tard, le 11/19 est devenu un symbole de la transition écologique et sociale. Le puits a été transformé en zone d'« éco-activités », avec ses projets exclusivement dédiés à la culture, à l'économie et à l'environnement. L'extraction du charbon, ses mortels coups de grisou[3] et son insidieuse[4] silicose[5] a laissé place à l'écoconstruction. Les ouvriers ne s'y rendent plus pour descendre au fond mais pour se former aux techniques écologiques de construction.

150 emplois « à forte valeur ajoutée » y ont été créés. « Nous ne sommes pas tombés dans le syndrome Toyota[6] » estime Jean-François Caron, maire de la commune, lorsqu'on lui demande comment lutter contre le chômage de masse (environ 15 %), dans une commune pauvre où 59 % des ménages sont exonérés d'impôt sur le revenu. Loos n'a pas augmenté le nombre de « zones d'activité économique » en espérant la venue d'une grande entreprise comme l'a fait Toyota à Valenciennes. [...]

Pour l'heure, ce ne sont pas nécessairement les habitants de Loos-en-Gohelle qui occupent les emplois créés au 11/19. Aucun des ingénieurs de la pépinière[7] n'habite la commune. Ces éco-activités entendent cependant avoir des retombées locales : un restaurant a pu se maintenir à proximité et le nombre de commerces au centre-ville a augmenté, assure l'édile[8]. Et l'image de Loos change et séduit. Entre 30 000 et 40 000 visiteurs foulent chaque année la base du 11/19.

1 Corons : groupe de maisons ouvrières dans les régions minières du Nord
2 « Gueules noires » : personnes travaillant dans une mine
3 Grisou : gaz inflammable qui se dégage des mines et explose au contact de l'air
4 Insidieuse : qui a le caractère d'un piège
5 Silicose : maladie pulmonaire due à l'inhalation de poussières de silice
6 Toyota : constructeur automobile originaire du Japon
7 Pépinière : structure regroupant de multiples jeunes entreprises
8 Édile : maire de la ville

DOCUMENT 1 (suite)

Conversion à l'agriculture biologique

Un autre secteur tente de s'ouvrir des perspectives, bousculant l'imaginaire industriel : l'alimentation biologique et locale. Rien ne prédestinait pourtant ce territoire à être pionnier[9] dans ce domaine. [...]

En 2010, la commune a la possibilité de récupérer une douzaine d'hectares d'un agriculteur qui arrête son exploitation. Elle l'indemnise et lance un appel d'offres auprès d'agriculteurs, avec trois critères : « Cultiver ces terres en bio, travailler en collectif, et pour chaque hectare reçu, convertir un hectare en bio sur sa propre exploitation », résume Dominique Hays, qui a conçu cette « manifestation d'intérêts » pour la location des terres.

« Mes collègues agriculteurs ont goûté au bio et ont vu que c'était possible ! »

« C'est le dernier critère qui a tout changé », estime Pierre Damageux, paysan et adjoint au maire. Avec sa ferme de 50 hectares, il est à l'époque le seul dans la commune, sur 16 agriculteurs, à avoir démarré une conversion bio. Avec quatre autres paysans, ils se partagent les douze hectares. « Chacun a pu apprendre à connaître et travailler des terres en bio sans prendre de risque. Nos exploitations conventionnelles fonctionnent, et même si le système n'est pas vertueux, le remettre en cause n'est pas évident. Là, ce qui est extraordinaire, c'est que mes collègues arrivent à convertir des hectares sur leurs propres fermes. Ils ont goûté au bio et ils ont vu que c'était possible ! En terme de revenus, c'est bien meilleur qu'en conventionnel. » [...]

Le travail en collectif a joué un rôle clé dans la réussite de ces passages au bio. Une coopérative commune – une CUMA[10] – leur permet de partager le matériel agricole, sans devoir investir et risquer de s'endetter davantage. [...] L'un des cinq agriculteurs « convertis » en bio a même lancé une chaîne youtube, « agriculteur d'aujourd'hui ».

Diversifier la production, un défi de taille

La CUMA, à côté de Loos, est la plus grande des Hauts-de-France. Elle reçoit de nombreuses sollicitations pour des visites. « Ils sont curieux de voir comment on fonctionne, comment on y arrive. » « Le passage au bio crée du boulot, jusqu'à une vingtaine de personnes en saison », confirme Pierre Damageux.

[9] Pionnier : personne ne qui est la première à se lancer dans une entreprise, qui fraye le chemin
[10] CUMA : Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole

DOCUMENT 1 (suite et fin)

Avec trois collègues, Pierre Damageux crée une structure, la SCEA[11] Bioloos, pour gérer en commun les terrains mis à disposition par la mairie et ceux convertis en bio au sein de leurs fermes respectives. Ils se lancent dans la culture d'oignons et de légumes qu'ils commercialisent essentiellement via deux coopératives. L'une d'elles, Norabio, négocie les contrats avec Bonduelle, pour « avoir plus de poids » face au géant agro-alimentaire.

Reste en suspens la question de la diversité de la production, pour que le territoire devienne le plus autonome possible. « Si on se contentait de la production locale, les gens ne mangeraient que des carottes et des pommes de terre ! », sourit Pierre Damageux.

« L'enjeu n'est pas de tout produire en ville »

Consciente de ces défis, la commune impulse depuis 2012 le projet « Vital » (pour « villes, transition et alimentation locale ») en jouant sur différents leviers dont l'achat de terres agricoles, la mobilisation des habitants et le savoir-faire d'une association, les Anges Gardins. L'association est à la fois atelier d'insertion, jardin de Cocagne[12] et structure d'éducation populaire. [...]

Créer un « archipel fruitier » au cœur du bassin minier

Un changement d'échelle pourrait s'opérer. De nombreux citoyens souhaitent mettre à disposition une partie de leurs jardins pour qu'ils soient cultivés. Les Anges Gardins ont aussi recensé tous les espaces publics, où l'usage de pesticides chimiques est banni. L'objectif est de créer un « archipel fruitier » long de 4,5 kilomètres et large de 2,5 kilomètres s'étendant aux communes limitrophes. Objectif : limiter « la majorité des fruits bio qui viennent aujourd'hui d'Espagne », précise Dominique Hays et « aller vers davantage d'autonomie fruitière en Pas-de-Calais ».

Cet « archipel » permettrait aussi de favoriser la biodiversité tout en développant des activités autour de l'alimentation. Le bassin minier deviendra-t-il le futur verger des Hauts-de-France ? « Tout cela n'est pas encore viable pour installer des maraîchers ou des arboriculteurs, regrette Dominique Hays. La culture de fruits demande du temps avant de ramener un revenu. Nous avons des terrains, mais sans possibilité pour l'heure de créer plus d'emplois. »

[11] SCEA : Société Civile d'Exploitation agricole
[12] Jardins de Cocagne : coopérative maraîchère à vocation d'insertion sociale et professionnelle

DOCUMENT 2

« Germinal » : comment la série adaptée d'Émile Zola s'ancre dans la réalité du XIXe siècle

La production de la mini-série s'est entourée d'anciens mineurs et s'est appuyée sur des archives pour recréer l'enfer des mines décrit dans le roman.

Il n'y avait pas de tapis rouge, pas de salle de cinéma prestigieuse, lors de l'avant-première de la série *Germinal*. L'événement a eu lieu dans l'ancienne mine de Wallers-Arenberg, à quelques kilomètres de Valenciennes, fermée en 1989 et transformée en pôle audiovisuel. Un lieu on-ne-peut-plus adapté au feuilleton de six épisodes tiré du roman d'Émile Zola, dans lequel sont dépeintes les terribles conditions de travail des mineurs du XIXe siècle.

Car le créateur du programme Julien Tilti a mis un point d'honneur à coller à la réalité : le tournage a eu lieu sur trois vrais sites miniers dont l'ancienne mine de Wallers-Arenberg. Dans cette même démarche, les invités d'honneur de la projection n'étaient pas les stars de la série mais ses figurants, dont beaucoup sont d'anciens mineurs ou bien des enfants ou des petits-enfants de mineurs. [...]

« Prendre conscience de ce que c'était »

Toujours dans un souci de véracité[13], la production a travaillé avec les habitants, les descendants de mineurs et s'est appuyée sur des archives. Une démarche importante selon Bastien Coquery, figurant et petit-fils de mineur, venu assister à la projection dans la tenue de son grand-père :

« Je pense que cette série va permettre de prendre conscience de ce que c'était, de ce que les mines ont été. **Elles ont façonné notre territoire, elles ont façonné les hommes, elles les ont détruits, mais elles leur ont aussi donné leur identité**. »

[13] Véracité : vérité

GRILLE D'ÉVALUATION

CRITÈRES	INDICATEURS	BARÈME
Utilisation de concepts et de notions de SESG (questions 1, 2, 3).	Réponses précises et pertinentes.	**/3**
Compréhension d'une information de nature économique (question 4).	Explications pertinentes en lien avec le contexte. Choix pertinent d'éléments tirés du texte.	**/3**
Formulation d'un point de vue en lien avec une problématique économique (question 5).	Présence d'un avis. Argumentation construite, en lien et adaptée à la question posée. Références personnelles en lien avec la question posée. Éléments tirés du texte en lien avec la question posée.	**/4**
Utilisation de concepts et de notions d'ESC (questions 6, 7, 8).	Réponses précises et pertinentes.	**/3**
Compréhension d'une information de nature socio-culturelle (question 9).	Explications pertinentes en lien avec le contexte. Choix pertinent d'éléments tirés du texte.	**/3**
Mise en évidence des logiques de construction de l'identité d'un territoire (question 10).	Explications pertinentes en lien avec le contexte. Choix pertinent d'éléments tirés du texte. Choix pertinent d'exemples tirés des connaissances.	**/4**
	TOTAL	**/20**